

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : AMR 41/033/2007 – ÉFAI
5 juillet 2007

Action complémentaire sur l'AU 245/06 (AMR 41/043/2006, 11 septembre 2006) – Craintes pour la sécurité / Menaces de mort

MEXIQUE

Francisco Cerezo Contreras (h)
Emiliana Cerezo Contreras (f), sa sœur
ainsi que les autres membres de la famille Cerezo Contreras
et les membres du Comité Cerezo, une organisation de défense des droits humains

Nouvelle personne menacée : Alejandro Cerezo Contreras (h)

Des membres du Comité Cerezo, une organisation de défense des droits humains, ont reçu un courrier électronique de menaces de mort dirigées contre la famille Cerezo Contreras. Alejandro Cerezo Contreras, membre du Comité Cerezo (créé pour obtenir la libération de ses frères), a été photographié et a reçu un message de menaces sur un téléphone dont le numéro est censé être secret. La famille Cerezo Contreras, de même que les membres du Comité, pourraient être en danger.

Le courriel a été envoyé le 26 juin à l'adresse du Comité Cerezo. Il contenait des menaces de mort dirigées contre la famille Cerezo Contreras : « *on vous surveille de très près, tous les trois, ceux de La Palma et ta chère famille [...] on va vous affaiblir et bien vous baiser* ». Le message fait allusion aux frères travaillant au sein du Comité Cerezo et aux deux autres détenus au pénitencier de La Palma. Il fait également référence à des allégations selon lesquelles les Cerezo Contreras font partie de groupes de guérilla, ce qui les expose davantage à de nouvelles manœuvres de harcèlement.

La 12 juin, alors qu'Alejandro Cerezo se trouvait dans la salle d'attente d'un cabinet médical où il avait rendez-vous, un homme s'est assis en face de lui et l'a cadré avec son téléphone portable, comme s'il voulait le prendre en photo. Le 20 juin, Alejandro Cerezo a reçu un message vocal sur un téléphone portable qui lui avait été fourni par le ministère de l'Intérieur, avec un numéro secret, après que la Commission interaméricaine des droits de l'homme eut demandé des mesures de protection en faveur de sa famille en octobre 2006. Il s'agissait de l'enregistrement d'une conversation entre Alejandro Cerezo et sa sœur Emiliana. Ils ignorent comment leur conversation a pu être enregistrée, mais le message était clair : ils sont surveillés et ne peuvent rien faire pour l'éviter.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Francisco et Emiliana Cerezo Contreras ont fondé le Comité Cerezo lorsque leurs trois frères, Alejandro, Hector et Antonio Cerezo Contreras, ont été arrêtés avec deux autres hommes, le 13 août 2001, à la suite d'explosions survenues dans une banque. Ils auraient été torturés avant d'être reconnus coupables d'infractions relevant de la criminalité organisée. Le 28 février 2005, Alejandro Cerezo a été libéré en appel faute de preuves. Le 13 août 2006, Pablo Alvarado Flores, une des deux autres personnes arrêtées et condamnées en même temps que les frères Cerezo, a été libéré après avoir purgé sa peine. Antonio et Hector Cerezo Contreras sont toujours en prison. Le Comité Cerezo continue de faire campagne pour obtenir leur libération, ainsi que celle d'autres prisonniers au Mexique.

ACTION RECOMMANDÉE : Dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en espagnol ou dans votre propre langue) :

- déclarez-vous préoccupé par la sécurité des Cerezo Contreras, en particulier celle d'Alejandro Cerezo ;
- demandez que soit menée dans les meilleurs délais une enquête impartiale et exhaustive sur les menaces que la famille a reçues par courrier électronique, le 26 juin, ainsi que sur le message téléphonique du 12 juin,

que les résultats de ces investigations soient rendus publics et que les responsables présumés soient traduits en justice ;

- exhortez les autorités à assurer la sécurité de tous les membres de la famille Cerezo Contreras et du Comité Cerezo ;

- rappelez-leur qu'en vertu de la Déclaration sur le droit et la responsabilité des individus, groupes et organes de la société de promouvoir et protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales universellement reconnus, les défenseurs des droits humains sont en droit de poursuivre leurs activités sans restriction ni crainte de représailles.

APPELS À :

Procureur général du district fédéral :

Mtro. Rodolfo Félix Cárdenas

Procurador General del Distrito Federal

Gabriel Hernández 56, Col. Doctores, C.P. 06720, México D.F., Mexique

Fax : +52 55 53 45 55 29

Formule d'appel : Señor Procurador, / Monsieur le Procureur,

Président de la Commission des droits humains de Mexico :

Mtro. Emilio Álvarez Icaza Longoria

Presidente de la Comisión de Derechos Humanos del Distrito Federal

Av. Chapultepec No. 49, Col. Centro C.P. 06040 Delegación Cuauhtémoc México DF., Mexique

Fax : +52 55 578 2578

Formule d'appel : Señor Presidente, / Monsieur le Président,

Procureur général de la République :

Lic. Eduardo Medina-Mora Icaza, Procurador General de la Republica,

Procuraduría General de la República, Paseo de la Reforma n° 211-213, Piso 16,

Col. Cuauhtémoc, Del. Cuauhtémoc, México D.F., C.P. 06500, Mexique

Fax : +52 55 53 46 09 08

Courriers électroniques : ofproc@pgr.gob.mx

Formule d'appel : Señor Procurador General, / Monsieur le Procureur général,

Ministre de l'Intérieur :

Lic. Francisco Javier Ramírez Acuña

Secretario de Gobernación, Secretaría de Gobernación

Bucareli 99, 1er. piso, Col. Juárez, Del. Cuauhtémoc, México D.F., C.P. 06600, Mexique

Fax : +52 55 5093 3414

Formule d'appel : Señor Secretario, / Monsieur le Ministre,

COPIES À :

Comité Cerezo

Volcán Kirishima 6, Col. Mirador III, CP 14449. Tlalpan. México DF, Mexique

Courriers électroniques : comitecerezo@nodo50.org

ainsi qu'aux représentants diplomatiques du Mexique dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 16 AOÛT 2007, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.